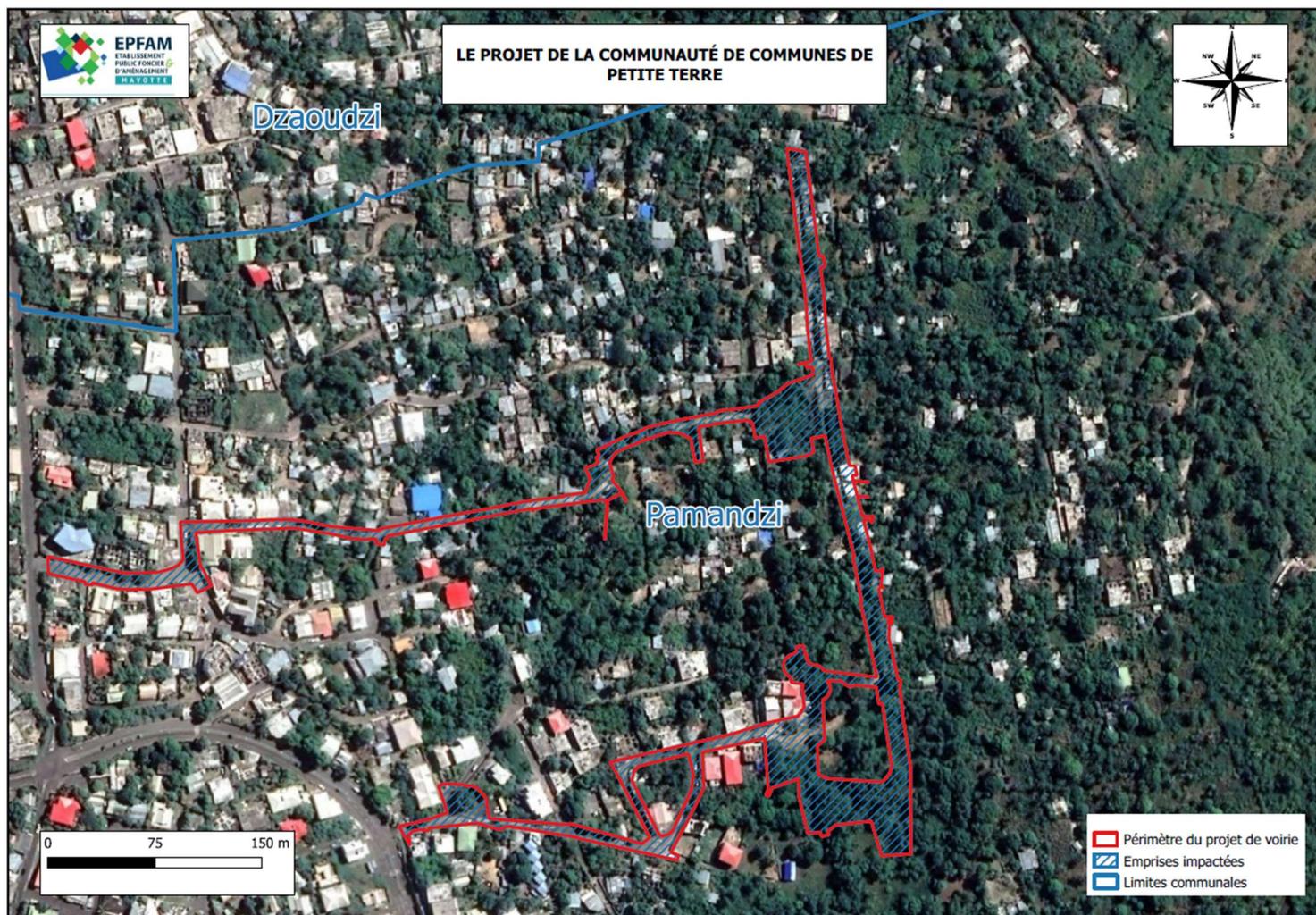


COMMUNE DE PAMANDZI

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION DE
CESSIBILITÉ

EN VUE DE L'ACQUISITION DES PARCELLES NECESSAIRES À LA
RÉALISATION DE LA VOIRIE DE DÉSENCLAVEMENT DE LA VIGIE DITE
« BOUCLE DU LAVAGE AUTO » DANS LE CADRE DU PROJET NPNRU LA
VIGIE

Février 2023



SOMMAIRE

1- OBJET DE L'ENQUÊTE	2
2- PLAN PARCELLAIRE.....	3
3- ÉTAT PARCELLAIRE	5

1- OBJET DE L'ENQUÊTE

L'enquête parcellaire est destinée à préciser les propriétaires, titulaires de droits réels et des autres intéressés ; et à identifier dans le périmètre du projet et d'une manière précise les parcelles à acquérir par la collectivité.

Le dossier d'enquête parcellaire comporte, en application de l'article R.131-3 du Code de l'expropriation (pour cause d'utilité), les pièces suivantes :

- Le plan parcellaire
- L'état parcellaire.

Lorsque l'expropriant est en mesure, avant la déclaration d'utilité publique, de déterminer les parcelles à exproprier et de dresser le plan parcellaire et la liste des propriétaires, l'article R.131-14 du Code de l'expropriation précise que l'enquête parcellaire peut être faite soit en même temps que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, soit postérieurement.

En l'espèce, l'enquête parcellaire est menée conjointement à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, dans les conditions prévues par l'article R.131-3 et suivant du Code de l'expropriation.

Le préfet procédera à l'enquête parcellaire, visant à déterminer les parcelles à acquérir ainsi qu'à la recherche des propriétaires, des titulaires des droits réels et autres intéressés. L'enquête parcellaire est organisée selon les articles R.131 1 et 131-4 et suivants du Code de l'expropriation.

Une notification individuelle du dépôt du dossier en mairie sera faite par l'expropriant, à savoir la Communauté de Communes de Petite-Terre, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception lorsque le domicile est connu ; en cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire qui en doit afficher une et, le cas échéant, aux locataires et aux preneurs à bail rural. Les propriétaires auxquels la notification est faite par l'expropriant du dépôt de dossier à la mairie sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité (cf. décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant, réforme de la publicité foncière) ou, à défaut, de donner tous les renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

Pendant le déroulement de l'enquête parcellaire, dont la durée ne peut être inférieure à 15 jours, les observations sont consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcellaire.

Contrairement à l'enquête d'utilité publique, la procédure de l'enquête parcellaire est uniquement écrite. Les propriétaires ne peuvent en conséquence exiger de présenter oralement leurs observations.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre propre à l'enquête parcellaire est clos et signé par le maire et transmis dans les vingt-quatre heures avec le dossier d'enquête, au

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION DE CESSIBILITÉ

commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur donne son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dresse le procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes personnes susceptibles de l'éclairer.

Ces opérations doivent être terminées dans un délai qui ne peut excéder un mois. Le commissaire enquêteur transmet le dossier, les registres assortis du procès-verbal et de son avis, au préfet compétent.

Au vu dudit dossier, le préfet déclare le projet d'utilité publique par arrêté, qui vaut arrêté de cessibilité lorsque cet acte désigne les parcelles ou les droits réels immobiliers à exproprier.

Soit, à l'issue de l'enquête, conformément à l'article L.132-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le préfet détermine par arrêté de cessibilité la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier.

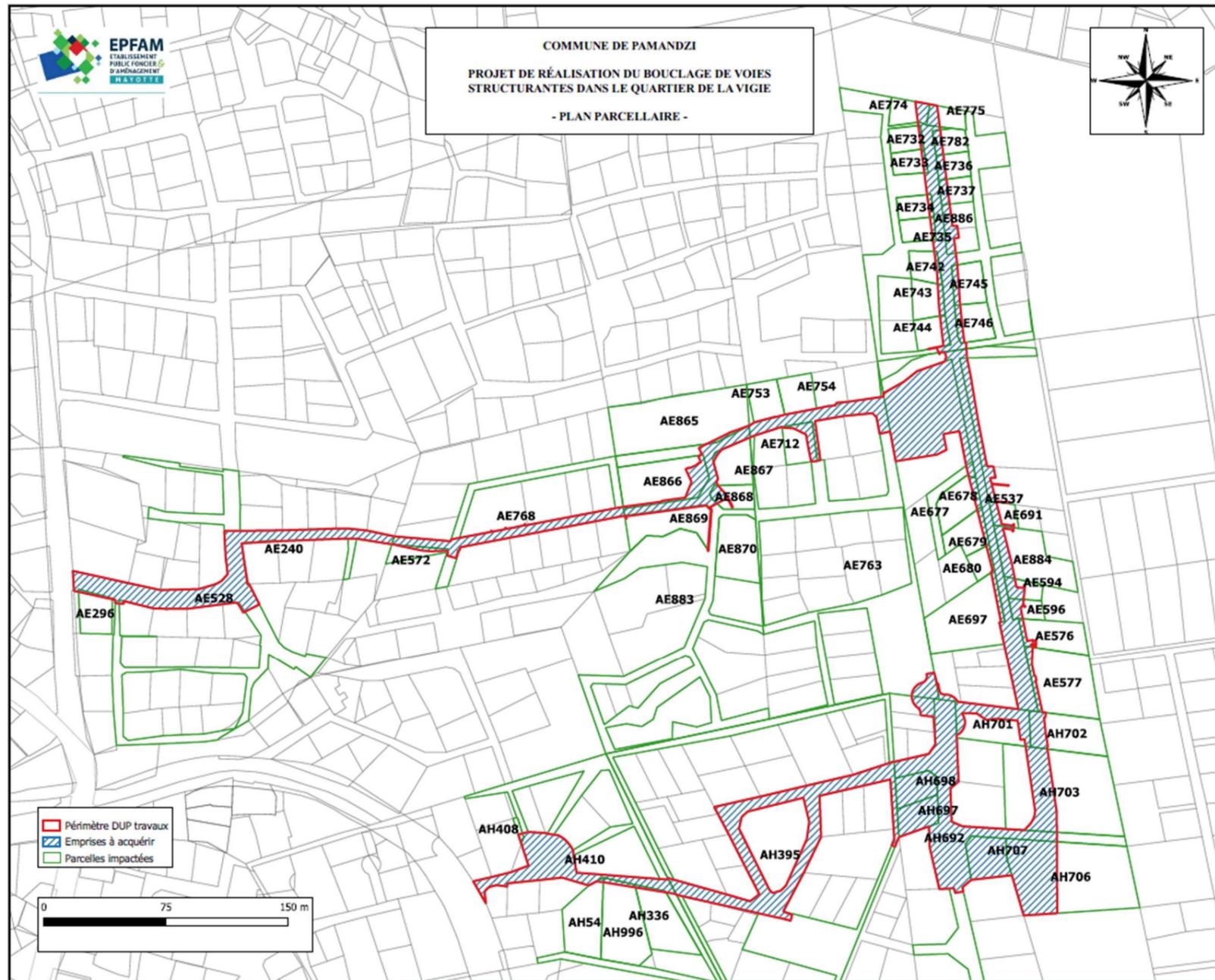
L'arrêté de cessibilité permettra l'acquisition des parcelles qui y sont mentionnées :

- soit par voie amiable (cession amiable postérieure à la DUP ou ordonnance de donner acte pour les cessions amiables antérieures à la DUP),
- soit par voie de cession forcée (ordonnance d'expropriation qui permet de transférer la propriété au profit de l'expropriant).

2- PLAN PARCELLAIRE

Dans le cadre du présent dossier le périmètre de la DUP est identique au périmètre du projet de voirie.

DOSSIER D'ENQUÊTE PATRCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION DE CESSIBILITÉ



3- ÉTAT PARCELLAIRE

- 1) Foncier Abassi ALI
- 2) Foncier Achirafi ABOUBACAR
- 3) Foncier consorts ALI
- 4) Foncier SCI BARAKA
- 5) Foncier Bourhane ALI
- 6) Foncier Conseil départemental de Mayotte
- 7) Foncier Fayallu Sitti NADJDAT
- 8) Foncier Salima HAMADA-MATOIR
- 9) Foncier Hassani ABDALLAH
- 10) Foncier Natacha HOUMADI
- 11) Foncier Saina HOUMADI
- 12) Foncier Mac Luckie Simon Willy et consorts
- 13) Foncier Rachel MADIER
- 14) Foncier Malidé SOILIH
- 15) Foncier Fatima MASSOUNDI
- 16) Foncier Siti-Hykma NOURDINE
- 17) Foncier Houdi-Darkaoui MOHAMED
- 18) Foncier Boina MOHAMED
- 19) Foncier Jafar NASSOR
- 20) Foncier Nassur NASSOR
- 21) Foncier Ousseni Bako Kassimo
- 22) Foncier Zahara OUSSENI
- 23) Foncier Boina Ahmed Radjabou
- 24) Foncier Mohamed RADJABOU
- 25) Foncier Abdou RADJABOU
- 26) Foncier Hassani RADJABOU
- 27) Foncier Zalihata RAMADANI
- 28) Foncier Chamssia RIDAY
- 29) Foncier Dhouria RIDAY
- 30) Foncier Rahafati RIDAY
- 31) Foncier Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR
- 32) Foncier Fatima Said ACHIRAFI
- 33) Foncier Hadidja SAIDALI
- 34) Foncier Anliati SUBIRA
- 35) Foncier Abdouroihaman SUBRA
- 36) Foncier SCI NOUSRA
- 37) Foncier Ahmed SAID MOUNIROU.

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER ABOUBACAR ACHIRAFI

INDICATIONS CADASTRALES

PROPRIÉTAIRES

EMPRISES À ACQUÉRIR

RELIQUATS

N° du plan

Lieu-dit

Références

Nature

Surface totale (m²)

MODE D'ACQUISITION

Etat civil

Surface (m²)

Surface (m²)

3

La vigie

AH 703

Sol

3434

Titre:

Le titre 14 951 propriété dite MCHLIBO d'une contenance de 3434 m² appartient à monsieur Aboubacar ACHIRAFI en vertu d'un acte de donation N°283/2007 du 19 décembre 2007 et d'une réquisition en date du 2 janvier 2008 aux fins de morcellement de la propriété dite MALIDI COMBO titre N°97-DO pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot volume 126 N°225)

Parcelle:

La parcelle AH 703 est issue de la division de la parcelle mère AH 535 en vertu d'un procès verbal du cadastre 2008/482 en date du 25 février 2008
Acte déposé le 30 avril 2008
Disposition N°1 de la formalité 9764P01 2008P101
La parcelle AH 703 a été bornée le 24 novembre 2008

Monsieur Aboubacar ACHIRAFI

Né le 8 septembre 1954 à M'tsamboro
Marié à madame Sitina Foudhouloune ABDOURAHAMANE
Domicilié au 21 rue Bandrahari
97615 PAMANDZI

702

2 732

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER BARAKA				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
5	La vigie	AH 996	Sol	1 264	Le titre 3180		SCI BARAKA BP 252 Kawéni 97600 MAMOUDZOU	45	1 219

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER BOURHANE ALI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
6	La vigie	AH 54	Sol	936	Le titre 2760		Monsieur Ali BOURHANE Né le 2 avril 1946 Résidant au 35 pas Bacar Bourzane 97615 DZAOUZDI	22	914

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi			
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO								
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE								
ÉTAT PARCELLAIRE								
FONCIER CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
7	La vigie	AE 746	Sol	503		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	81	422
8	La vigie	AE 753	Sol	444		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	5	439
9	La vigie	AE 754	Sol	459		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	5	454
10	La vigie	AE 763	Sol	4960		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	778	4182
11	La vigie	AE 782	Sol	298		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	72	226
12	La vigie	AE 886	Sol	4 566		Conseil Départemental de Mayotte SIRET: 22985000300018 Bp 101 8 rue de l'hôpital 97600 Mamoudzou Président: Monsieur Ben Issa OUSSENI	995	3 571

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER FAYALLU SITTI NADJDAT				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
13	La vigie	AE 576	Sol	720	Le titre 14172		Madame Sitti Nadjdat FAYALLU Née le 28 décembre 1965 Résidant au 3 rue de la mosquée de Sandr 97615 PAMANDZI	58	662

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi			
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO								
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE								
ETAT PARCELLAIRE								
FONCIER HASSANI ABDALLAH								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
15	La vigie	AE 677	Sol	372	Le titre 12849	Monsieur Abdallah HASSANI Né le 7 novembre 1972 Résidant au 2 rue Joseph Richard 97420 LE PORT	36	336
16	La vigie	AE 678	Sol	600	Le titre 12850	Monsieur Abdallah HASSANI Né le 7 novembre 1972 Résidant au 2 rue Joseph Richard 97420 LE PORT	69	531
17	La vigie	AE 679	Sol	500	Le titre 12851	Monsieur Abdallah HASSANI Né le 7 novembre 1972 Résidant au 2 rue Joseph Richard 97420 LE PORT	59	441

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER HOUMADI NATCHAT

INDICATIONS CADASTRALES

PROPRIÉTAIRES

EMPRISES À ACQUÉRIR

RELIQUATS

N° du plan

Lieu-dit

Références

Nature

Surface totale (m²)

MODE D'ACQUISITION

Etat civil

Surface (m²)

Surface (m²)

18

La vigie

AE 596

Sol

241

Titre:

Le titre 16 615 propriété dite "BAITIL NATACHA" d'une contenance de 2a et 41ca appartient à madame HOUMADI Natachat en vertu d'un acte de donation n°332/2007 en date du 21 décembre 2007 passé devant Maitre M'HIDINE Toihire, cadi de Dzaoudzi-Labattoir, et d'une réquisition en date du 24 décembre 2007 aux fins de morcellement de la propriété dite "BABOU'L BARAKA" titre 11 713 DO pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépôt vol.126 n°206)
Titre établi le 31 décembre 2007

Madame Natachat HOUMADI
Née le 13 mai 1979 à Nyambadao
97 660 Bandréle
Démourant au La Vigie
97 615 Pamandzi

90

151

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre						Commune: Pamandzi		
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO			
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE			
					ETAT PARCELLAIRE			
					FONCIER RADJABOU HASSANI			
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
19	La vigie	AE 712	Sol	455		Madame Saina HOUMADI Née le 4 avril 2002 97610 PAMANDZI	150	305

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER MAC LUCKIE SIMON WILLY ET CONSORTS				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
20	La vigie	AH 336	Sol	928	Le titre 2492		Monsieur Mac Luckie Simon Willy Né le 29 septembre 1919 Demeurant au 20 rue de la mairie 97615 PAMANDZI	23	905

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER MADIER RACHEL

INDICATIONS CADASTRALES

PROPRIÉTAIRES

EMPRISES À ACQUÉRIR

RELIQUATS

N° du plan

Lieu-dit

Références

Nature

Surface totale (m²)

MODE D'ACQUISITION

Etat civil

Surface (m²)

Surface (m²)

21

La vigie

AE 594

Sol

256

Titre:

Le titre 16 617 propriété dite "BAITIL HOUMADI" d'une contenance de 2a et 56ca appartient à monsieur Houmadi SAID COMBO en vertu d'un acte de donation n°331/2007, passé par devant Maitre M'HIDINE Toihire, cadi de Dzaoudzi-labattoir, et d'une réquisition en date du 24/12/2007 aux fins demorcellement de la propriété dite "BABOU'L BARAKA" titre 11 713- DO pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépôt vol. 126 n°539)

Parcelle:

Acquisition par acte de donation en date du 14 avril 2017 par monsieur HOUMADI Said Combo au profit de madame MADIER Rachel suivant la disposition n°2 de la formalité 9764P01 2017P1336
Acte rédigé par Maitre Sylvie PONS-SERVEL
Déposé le 12 mai 2017 à la conservation de la propriété immobilière de Mamoudzou

Madame MADIER Rachel
Née le 23 juillet 1975
Domiciliée au 2 rue Léon BLUM
81 600 GAILLAC

113

143

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre								Commune: Pamandzi	
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER SUCCESSION MALIDE SOILIH				
INDICATIONS CADASTRALES									
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)	Mode d'acquisition	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS	
						Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)	
22	La vigie	AE 866	Sol	1341	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	265	1 076	
23	La vigie	AE 867	Sol	556	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	15	541	
24	La vigie	AE 868	Sol	362	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	115	247	
25	La vigie	AE 869	Sol	842	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	40	802	
26	La vigie	AE 870	Sol	978	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	152	826	
27	La vigie	AE 883	Sol	4476	Titre: Le titre 605 propriété dite "RÉHÉMAT" d'une contenance de 2 ha 02 ares et 50 m² appartient à MALIDÉ Soilihi en vertu d'un acte de vente définitive du 4 mars 1963 par le Conseil Départemental de Mayotte au profit de monsieur MALIDÉ Soilihi	Monsieur MALIDÉ Soilihi Né vers 1914 Décédé le 18 avril 1997 Héritier présumé Monsieur SALAH Abd-Al-Kadir Démourant à 9 rue Georges Nahouda Bahoni 97610 PAMANDZI	851	3 625	

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
ETAT PARCELLAIRE
FONCIER MASSOUNDI FATIMA

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
28	La vigie	AH 408	Sol	39	Le titre 662	Madame Fatima MASSOUNDI Née le 1er décembre 1957 13 rue du SMIAM 97615 DZAOUZDI	11	28
29	La vigie	AH 410	Sol	3 351		Madame Fatima MASSOUNDI Née le 1er décembre 1957 13 rue du SMIAM 97615 DZAOUZDI	1318	2 033

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER MOHAMED HOUDI-DARKAOUI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
30	La vigie	AE 775	Sol	286			Monsieur Mohamed HOUDI Né le 1er février 1957 Domicilié au 6 rue de l'amitié 97615 DZAOUZDI	83	203

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER NASSOR JAFAR				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
33	La vigie	AE 732	Sol	300			Monsieur Nassor DJAFAR Né le 11 avril 1980 Démourant au quartier la vigie 97615 DZAOUZDI	21	279

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER NASSOR NASSUR				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
34	La vigie	AE 742	Sol	338			Monsieur Nassor NASSUR Né le 17 mai 1993 Démourant au quartier Bandrahari 97615 PAMANDZI	45	293

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER OUSSEN BAKO KASSIMO				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
36	La vigie	AE 736	Sol	305			Monsieur Oussen BAKO KASSIMO Né le 28 aout 1968 Démourant au 2 rue des dahlias 68630 BENNWIHR MITTELWIHR	72	233

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
ETAT PARCELLAIRE
FONCIER BOINA AHMED RADJABOU

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
39	La vigie	AE 691	Sol	225	Titre: Le titre 11 727 propriété dite LA ROSE 2 sis à Pamandzi d'une contenance de 3184 m² appartient à monsieur Ahmed RADJABOU BOINA en vertu d'un acte cadial de succession et partage N°27 du 7 avril 1999 au profit de monsieur Ahmed RADJABOU BOINA	Monsieur Boina Ahmed RADJABOU Né le 14 juin 1954 Résidant au 81 b rue Bambao 97615 DZAOUZDI	81	144
40	La vigie	AE 884	Sol	1 220	Titre: Le titre 11 727 propriété dite LA ROSE 2 sis à Pamandzi d'une contenance de 3184 m² appartient à monsieur Ahmed RADJABOU BOINA en vertu d'un acte cadial de succession et partage N°27 du 7 avril 1999 au profit de monsieur Ahmed RADJABOU BOINA	Monsieur Boina Ahmed RADJABOU Né le 14 juin 1954 Résidant au 81 b rue Bambao 97615 DZAOUZDI	195	1 025

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER MOHAMED RADJABOU				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
41	La vigie	AE 577	Sol	1 503			Monsieur Mohamed RADJABOU Né le 12 février 1926 Démourant au 4 rue Ciné 2000 97615 DZAOUZI	92	1 411

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi			
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO								
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE								
ETAT PARCELLAIRE								
FONCIER ABDU RADJABOU								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
42	La vigie	AE 537	Sol	2 121	Le titre 315	Monsieur Abdou RADJABOU Né le 1er janvier 1943 Démourant au 4 rue Ciné 2000 97615 DZAOUZDI	1507	614
43	La vigie	AE 697	Sol	1601	Parcelle: La parcelle AE 697 est issue de la division de la parcelle AE 535 suivant le PV cadastre 490 datant du 16 novembre 2012 Acte déposé le 16 novembre 2012 Disposition N°1 de la formalité 9764P01 2012P2289	Monsieur Abdou RADJABOU Né le 1er janvier 1943 Démourant au 4 rue Ciné 2000 97615 DZAOUZDI	75	1 526

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER RADJABOU HASSANI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
44	La vigie	AE 680	Sol	228	Titre: Le titre 12 849 propriété dite " AMANA II" d'une contenance de 33a et 71ca appartient à monsieur RADJABOU Hassani en vertu d'une liquidation de succession et partage n°27 du 7 avril 1999 passé par devant Maitre Yazidou MADI, cad de Labattoir, enregistré à Mamoudzou le 12 mai 1999 F°8 n°1336/5 et d'une réquisition en date du 25 avril 2006 aux fins de morcellement de la propriété dite "AMANA" titre 31 500 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot vol.107 n°203) Titre établi le 27 décembre 2006 Parcelle: La parcelle AE 680 est issue de la division de la parcelle mère AE 533 suivant le procès-verbal cadastre 438 du 21 novembre 2011 (disposition n°1 de la formalité 9764P01 2011P2356) Déposé le 21 novembre 2011 à conservation de la propriété immobilière de Mamoudzou		Monsieur Hassani RADJABOU Né le 1er janvier 1952 à Labattoir Statut: Célibataire Démourant à Miréréni 97620 Chirongui	26	202

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER ZALIHATA RAMADANI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
45	La vigie	AE 743	Sol	427			Madame Zalihata RAMADANI Née le 12 octobre 1982 Domiciliée au 59 rue du dispensaire 97615 DZAOUZDI	61	366

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER CHAMSSIA RIDAY				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
46	La vigie	AE 734	Sol	302			Madame Chamssia RIDAY Née le 27 mai 1973 Résidant au 16 rue du four à cahux 97615 DZAOUZDI	35	267

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER RAHAFATI RIDAY				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
48	La vigie	AE 774	Sol	340			Madame Rahafati RIDAY Née le 20 mai 1964 Domiciliée au quartier La vigie 97615 DZAOUZDI	90	250

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre

Commune: Pamandzi

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAID ACHIRAFFI BEN SAID ABOUBACAR

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
49	La vigie	AH 692	Sol	8733	<p>Titre: Le titre 97 propriété dite MALIDI COMBO sis à Pamandzi appartient à monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR en vertu d'une vente en date du 17 avril 1971 (volume 14 N°168) au profit de monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR</p> <p>Parcelle: La parcelle est issue de la division de la parcelle AH 535 en vertu d'un procès verbal en date du 25 février 2008 Acte déposé le 30 avril 2008 Disposition N°1 de la formalité 9764P01 2008 P101</p>	Monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR Né le 1er janvier 1921 à Pamandzi Démourant à Pamandzi 5 rue Said Achirafi 97615 PAMANDZI	2327	6 406
50	La vigie	AH 701	Sol	1000	<p>Titre: Le titre 97 propriété dite MALIDI COMBO sis à Pamandzi appartient à monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR en vertu d'une vente en date du 17 avril 1971 (volume 14 N°168) au profit de monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR</p>	Monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR Né le 1er janvier 1921 à Pamandzi Démourant à Pamandzi 5 rue Said Achirafi 97615 PAMANDZI	407	593
51	La vigie	AH 702	Sol	1000	<p>Titre: Le titre 97 propriété dite MALIDI COMBO sis à Pamandzi appartient à monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR en vertu d'une vente en date du 17 avril 1971 (volume 14 N°168) au profit de monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR</p>	Monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR Né le 1er janvier 1921 à Pamandzi Démourant à Pamandzi 5 rue Said Achirafi 97615 PAMANDZI	215	785
52	La vigie	AH 707	Sol	600	<p>Titre: Le titre 97 propriété dite MALIDI COMBO sis à Pamandzi appartient à monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR en vertu d'une vente en date du 17 avril 1971 (volume 14 N°168) au profit de monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR</p>	Monsieur Said Achiraffi Ben Said ABOUBACAR Né le 1er janvier 1921 à Pamandzi Démourant à Pamandzi 5 rue Said Achirafi 97615 PAMANDZI	600	0

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER FATIMA SAID ACHIRAFFI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
53	La vigie	AH 706	Sol	3 123	Le titre 16357		Madame Fatima SAID ACHIRAFFI Née le 2 mars 1960 Ddomiciliée au 9 rue du grand cad 97615 PAMANDZI	405	2 718

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER HADIDJA SAIDALI				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
54	La vigie	AE 737	Sol	307			Madame Hadidja SAIDALI Née le 21 mai 1993 Demeurant au 21 rue Bandrabasse 97615 PAMANDZI	75	232

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre						Commune: Pamandzi		
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO			
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE			
					ETAT PARCELLAIRE			
					FONCIER ANLIATI SUBIRA			
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
55	La vigie	AH 395	Sol	7 483	Madame Anliati SUBIRA Née le 31 décembre 1953 Résidant au 6 boucle Abrourahamane SUBRA 97615 PAMANDZI	2011	5 472	

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER ABDOUROIHAMAN SUBRA				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
56	La vigie	AE 745	Sol	477			Monsieur Abdouroihaman SUBRA Né le 9 septembre 1976 Demeurant au 22 boulevard des crabes 97615 DZAOUZDI	90	387

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					SCI NOUSRA				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
57	La vigie	AH 409	Soi	82	Titre 7905 Le titre 7905 propriété dite Boustuan-El-Hair sis à Pamandzi, d'une contenance initiale de 1169 m² appartient à la SCI NOUSRA en vertu d'une vente en date 16 décembre 2005 (Vol. 87 n°64) par monsieur Ahmed ALI HAMIDI au profit de la SCI NOUSRA. Titre établi le 8 octobre 2001		LA SCI NOUSRA Représentée par monsieur Ahmed ALI HAMIDI 79 Bis route Nationale 4 97615 PAMANDZI	82	0

Maitre d'ouvrage: Communauté de commune de Petite-Terre					Commune: Pamandzi				
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE BOUCLE DU LAVAGE AUTO				
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE				
					ETAT PARCELLAIRE				
					FONCIER AHMED SAID MOUNIROU				
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION		PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)			Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
58	La vigie	AE 738	Sol	303			Monsieur Ahmed Said MOUNIROU Né le 9 janvier 1967 Résidant au 19 rue de la covaléscence 97670 OUANGANI	93	210